

RANDONNER au PAYS de COURBET

Association loi 1901 n° W251001416 - Affiliée FFRandonnée n° 05218 - SIREN 489 979 989 - SIRET 489 979 989 00014
Email : rando.courbet@gmail.com Site: <https://randonner-au-pays-de-courbet.fr>

Demande d'adhésion à l'association

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Adhésions 2023-2024

Amis randonneurs Bonjour,

Le mois de septembre approche et, avec lui, la saison de randonnée 2023-2024.

Votre licence FFRandonnée vous offre la possibilité de pratiquer au quotidien la marche et la randonnée dans une ambiance que nous souhaitons conviviale. Par votre adhésion, vous contribuez efficacement à l'entretien et au balisage des chemins et sentiers de notre département, et je vous en remercie.

Pour cette nouvelle saison, vous trouverez en PJ :

- Le **bulletin d'inscription** que nous avons simplifié pour le ramener à un seul feuillet, conformément aux modifications adoptées par la FFRandonnée
- Le **RIB de l'Association** pour ceux qui veulent payer leur cotisation par virement, Avec la mention : **adhésion et votre nom.**
- Le **questionnaire médical** établi par la FFRandonnée, à remplir uniquement par les adhérents renouvelant leur inscription dans le but de s'assurer que leur état de santé ne nécessite pas de RDV chez le médecin et qu'ils peuvent s'inscrire en toute tranquillité.

A partir de cette année, le Certificat d'Absence de Contre-indication (CACI) ne concerne plus que les nouveaux adhérents ou ceux qui étaient adhérents à notre association par le passé et qui ont interrompu leur pratique de la rando parmi nous pendant une ou plusieurs années.

Merci d'adresser :

- Votre bulletin d'inscription avec son règlement (pour ceux qui n'ont pas choisi le virement)
- Votre CACI, validé par votre médecin. (Uniquement pour les nouveaux adhérents comme mentionné ci-dessus)

À Maryse CORDIER

Soit par courrier au 2, rue sous les vignes - 25290 - Ornans

Soit par mail : maryse.cordier@orange.fr

Soit par sms au 06 74 36 82 44

A bientôt sur les sentiers

Le Président

André MEILHAC

RANDONNER au PAYS de COURBET

Demande d'adhésion à l'association

Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

Pour les nouveaux adhérents, toute demande d'adhésion doit être accompagnée du certificat médical récent (CACI) attestant de la non contre-indication de la pratique de la randonnée pédestre, et (éventuellement) de la raquette à neige si vous voulez participer à nos sorties raquettes.

Pour les personnes qui renouvellent leur adhésion, le questionnaire de santé suffit

Différences de garanties entre les licences :

- IRA : licence individuelle assurant la responsabilité civile et les dommages corporels dans le cadre d'une pratique de la randonnée associative ou individuelle.
- IMPN : licence individuelle assurant la responsabilité civile et les dommages corporels dans le cadre d'une pratique de la randonnée associative ou individuelle, ainsi que les activités de pleine nature pratiquées à titre individuel.
- FRA : licence familiale (formule couple) assurant la responsabilité civile et les dommages corporels dans le cadre d'une pratique de la randonnée associative ou individuelle.
- FMPN : licence familiale (formule couple) assurant la responsabilité civile et les dommages corporels dans le cadre d'une pratique de la randonnée associative ou individuelle, ainsi que les activités de pleine nature pratiquées à titre individuel.

Pour les adhésions de familles avec enfants, nous consulter.

Le club est assuré en responsabilité civile via la FFRandonnée. La licence permet entre autres à nos animateurs-accompagnateurs bénévoles d'être couverts en assurance responsabilité civile.

Info importante

Depuis 2021 la Fédération transmet directement votre licence à votre adresse mail, ensuite vous pourrez l'imprimer.

Il en découle pour un couple l'obligation d'avoir chacun son adresse mail